

Mme de Gronckel

Avenue du Fort Jaco, 46
1180 Uccle

CONTACT Bruno Campanella
T 02 204 25 72
F 02 204 15 22
bcampanella@mrbc.irisnet.be

NOS REF. 6100-CR-2013

VOS REF.

CONCERNE Inventaire des arbres remarquables: état sanitaire et possibilités de tailles

ANNEXES

BRUXELLES

Madame,

Suite à votre courrier du 4 novembre, un agent de notre service est passé chez vous pour vérifier l'état sanitaire des trois arbres repris à l'inventaire des arbres remarquables. Il s'agit d'un châtaigner (*Castanea sativa* id 6101) dont la valeur patrimoniale est importante, d'un hêtre (*Fagus sylvestris* id 6100), ainsi que d'un chêne pédonculé (*Quercus robur* id 6099). Ces arbres sont les témoins de la présence sur le site de parcs de grandes demeures (photo ci-dessous, à gauche photo de 1950 et à droite de 2012, source Bruciel).



Vous pourrez retrouver la fiche descriptive de vos arbres sur le site internet de l'inventaire des arbres remarquables (<http://arbres-inventaire.irisnet.be>). Un moteur de recherche, pour les arbres, dans votre cas, vous permet de préciser la commune et la rue et de consulter ensuite la fiche des trois arbres.

D'un point de vue sanitaire, les trois arbres présentent un état tout à fait correct. Le houppier du châtaigner est déséquilibré, ce qui provient du fait qu'il ait été sur-cimé par des arbres proches (tilleuls, autres châtaigniers). Cela n'est pas un défaut en soi pour autant que les arbres voisins soient maintenus. Le hêtre et le chêne montrent des couronnes parfaitement équilibrées dont on voit qu'elles sont régulièrement entretenues par des tailles raisonnées. Aucun signe de maladie ou de dépérissement n'est visible dans les couronnes ou sur les troncs.

En ce qui concerne les autres arbres de votre propriété, non repris à l'inventaire des arbres remarquables, nous avons pu constater la présence d'un grand nombre de rejets sur leurs troncs. Un émondage régulier devrait être pratiqué de manière à ne pas devoir couper de plus grosses branches dans quelques années. L'état sanitaire de ces arbres est également tout à fait satisfaisant. L'effet paysager de cet ensemble étant d'autant plus intéressant qu'il est visible de la voirie, nous vous recommandons de le conserver.

En conclusion, nous vous conseillons de poursuivre les tailles d'entretien telles qu'elles ont été pratiquées ces dernières années, en incluant également les arbres présents à l'avant de votre propriété.

En vous remerciant de votre participation à la préservation du patrimoine arboré bruxellois, je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Thierry WAUTERS
Directeur f.f.

Copie à : Mme et Mr Steen-Davila, Avenue du Fort Jaco, 50 à 1180 Uccle